

**VUACHET FANNY**  
[fanny.urban.dance@gmail.com](mailto:fanny.urban.dance@gmail.com)  
06 .69.05.77.03  
Cours de Danses Urbaines  
N°SIRET : 83298061900049



**FICHES D'INSCRIPTION**  
**Saison 2026/2027**

Renseignements adhérent :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone Portable : .....

E-mail : .....

| Activité                                        | Jour et Heure   | Montant |
|-------------------------------------------------|-----------------|---------|
| Cours Eveil à la danse « Mini Dancers » 3/5 ans | Mardi 17h/17h45 | 180 €   |
| Cours Street Latino/Street Dance 6/9 ans        | Mardi 18h15/19h | 200 €   |
| Cours Street Dance/Reggaeton 10/15 ans          | Mardi 19h/20h   | 220 €   |

## **CONDITIONS GENERALES**

### **Cours**

32 séances à l'année dispensées de Septembre à Juin .  
Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.  
1 cours d'essai gratuit.

### **Règlement**

Enfants « Mini-Dancers » 3/5 ans 180 €/an  
Enfants 6/9 ans 200€/an  
Ados 10/15 ans 220€/an

Le règlement peut se faire en chèques ou en espèces.  
Il doit se faire au moment de l'inscription.

En cas d'abandon de l'adhérent pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué.

### **Situations Exceptionnelles**

Nous nous réservons le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élèves.  
Le cas échéant, un remboursement serait effectué au prorata des séances restantes .

En cas d'absence exceptionnelle du professeur, le cours sera rattrapé.

Au cas où la pandémie Covid-19 se propagerait à nouveau de manière considérable ; et donnerait lieu à un nouveau confinement ; les cours seraient maintenus et assurés en visioconférence ou par des supports vidéos.

De ce fait, aucun remboursement ne serait effectué.

### **Responsabilité**

Il est de la responsabilité de l'adhérent, de souscrire par ses propres moyens, une assurance pour la pratique de l'activité choisie ainsi qu'une assurance de responsabilité civile.

L'adhérent dégage, Madame VUACHET Fanny, professeure de Danses Urbaines ; de toute responsabilité ; en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages, sans aucune exception, ni réserve liées à l'entraînement et à la pratique de l'activité Eveil à la danse/Danses Urbaines.

L'adhérent certifie ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à l'empêcher de pratiquer la danse.

Madame VUACHET Fanny , décline toute responsabilité en cas de vols , pertes ou dégradations d'objets personnels ou de valeur dans les locaux ou les vestiaires de danse.

## **DROIT A L'IMAGE**

Enfants/Ados

Je soussigné (e), Mme, Mr..... autorise Mme VUACHET Fanny  
à utiliser ,à titre gratuit, des photos et des vidéos sur lesquelles figure mon  
enfant .....

Date :

Fait à :

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé » :